

## Levée de capitaux par les FIP et les FCPI créés en 2008

### Une collecte de 1,13 milliards d'euros auprès de 145 000 souscripteurs

La Loi TEPA d'août 2007 a permis aux souscripteurs de parts de fonds de capital investissement (FIP, FCPI) redevables de l'ISF de bénéficier de mesures d'abattement, et a joué un rôle positif de soutien à la collecte des FIP et FCPI créés et commercialisés en 2008.

Les professionnels du capital investissement avaient vivement souhaité cette mesure, qui donne tout son sens à la volonté des pouvoirs publics d'orienter davantage l'épargne des particuliers vers le financement des entreprises de croissance. Les chiffres de l'enquête qu'ils publient aujourd'hui en confirment cette tendance.

\* \* \*

Cette enquête sur la **collecte annuelle des FIP et FCPI créés en 2008** a été menée en commun par l'**AFG** et l'**AFIC** auprès de leurs membres.

En 2008, 87 fonds<sup>1</sup> (46 FIP et 41 FCPI) ont été agréés. Ces fonds sont gérés par 33 sociétés de gestion de portefeuille. On estime à **145 000 le nombre de souscripteurs de parts de FCPI et FIP**, dont 80 000 pour les FCPI et 65 000 pour les FIP.

Malgré le contexte de crise, la **collecte globale** de ces deux catégories de fonds, **de l'ordre de 1,13 milliards d'euros**, affiche en 2008 une hausse de 22% par rapport à l'année précédente (928 millions d'euros en 2007). La collecte s'élève à 562 millions d'euros pour les FIP et à 567 millions pour les FCPI (contre respectivement 333 millions et 595 millions en 2007).

**Collecte de l'ordre de 1,13 milliards d'euros en 2008**

En millions d'euros	FIP	FCPI	Total
Fonds ISF	373,0	197,5	570,5
Fonds IR	188,6	369,3	557,9
Année 2008	561,6	566,8	1 128,4
Année 2007	333	595	928

Pour les fonds ISF, les montants de collecte par fonds varient de 3,1 millions d'euros à 48,9 millions. Quant aux fonds IR, leur plus grand collecte 35 millions d'euros.<sup>2</sup>

Le montant moyen des souscriptions s'établit à 10,7 K€ pour les fonds ISF (dont 9,8 K€ pour les FCPI et 11,4 K€ pour les FIP), et à 6,1 K€ pour les fonds IR (dont 6,2K€ pour les FCPI et 6 K€ pour les FIP).

Dans les mois à venir, les fonds devraient investir **au moins 680 millions d'euros dans les PME et entreprises innovantes** au titre de la collecte réalisée courant 2008 (en prenant pour hypothèse la part minimum de 60% de l'actif net investi en entreprises éligibles pour les FCPI et les FIP).

<sup>1</sup> Une société de gestion gérant quatre FIP n'a pas souhaité participer à l'enquête.

<sup>2</sup> Pour 27 fonds, FIP et FCPI, agréés principalement au cours du second semestre 2008, la période de souscription se termine en 2009 ou 2010, et dans certains cas, la commercialisation ne débute réellement qu'en 2009, d'où parfois un actif affiché de très faible montant.

Intention d'allocation des fonds (hors partie libre - en %)	FIP	FCPI
Capital risque	17%	53,0%
Capital développement	70%	46,5%
Capital transmission	13%	0,5%
Capital retournement	0%	0%
Total (en millions d'euros)	340	340

Outre deux FIP spécialisés sur une seule région (respectivement la région Corse et la région Poitou Charente), les FIP privilégient 3 à 4 régions d'investissement<sup>3</sup>. Ces FIP devraient, au cours des prochaines années, investir au minimum 340 millions d'euros dans les PME des régions ciblées.

Régions	Nombre de fois citées
Ile-de-France	32
Bourgogne	22
Rhône-Alpes	21
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18
Pays de la Loire	8
Bretagne / Champagne-Ardenne / Languedoc-Roussillon	6
Centre / Picardie / Poitou-Charente	5
Acquaine / Basse-Normandie / Midi-Pyrénées / Nord	4
Haute-Normandie	3
Alsace / Limousin / Lorraine	2
Auvergne / Corse	1
Franche-Comté	0

Les FCPI devraient, au cours des prochaines années, investir au minimum 340 millions d'euros dans des sociétés innovantes. Les secteurs d'investissement que les FCPI déclarent vouloir privilégier sont en ordre d'importance les suivants :

Secteurs d'investissement	Nombre de fois cités
Informatique	28
Médical & Biotech	26
Télécoms	22
Services & Transports	13
Industrie & Chimie	11
Biens de consommation	3
Autres secteurs*	15

\* Parmi les autres secteurs fréquemment cités, on trouve principalement des projets relatifs au développement durable (technologies environnementales, cleantech, énergies renouvelables).

<sup>3</sup> A noter, que deux FIP gérés par une société de gestion ciblent les entreprises situées en Grèce (Péloponnèse, Grèce de l'Ouest, Thessalie, Grèce Centrale).